

13.3.2012

B7-0152/2012 }
B7-0153/2012 }
B7-0154/2012 }
B7-0155/2012 }
B7-0156/2012 }
B7-0157/2012 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Peter van Dalen

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

Sites Internet discriminatoires et réactions des autorités

Proposition de résolution commune

Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

J bis. considérant que le lancement de ce site de dénonciation a déclenché aux Pays-Bas une très vive controverse et que de nombreux partis politiques, les médias, des dirigeants de PME ou d'autres entreprises, des personnalités de la société civile et de simples citoyens ont condamné l'initiative du PVV; que de nombreuses actions sont menées pour contrer cette initiative, notamment la création d'un site Internet permettant de rendre compte d'expériences positives vécues avec des Polonais;

Or. en

AM\895922FR.doc

PE483.204v01-00 }
PE483.205v01-00 }
PE483.206v01-00 }
PE483.207v01-00 }
PE483.208v01-00 }
PE483.209v01-00 } RC1